

N° de division : 01-Montréal
N° de cour : 500-11-060913-221
N° de dossier : 41-2819669

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
EFFENCO DEVELOPMENT INC.

RAPPORT DU SYNDIC SUR SON ADMINISTRATION PRÉLIMINAIRE

SECTION A - Historique

1. Effenco Développement Inc. (la « Débitrice » ou la « Société ») fut fondée et a débuté ses activités en mai 2006. Elle exerçait ses activités en solution énergétique pour les camions lourds, dans la ville de Montréal, province de Québec.
2. Le 6^e jour d'avril 2022, la Débitrice a fait cession de ses biens en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
3. La direction de la Débitrice attribue les difficultés financières à d'importants frais de développement, des difficultés opérationnelles et à des ventes insuffisantes, ce qui a créé un problème de liquidité. Malheureusement, la direction n'a pas été en mesure de mettre en place le financement nécessaire à la poursuite des activités.

SECTION B - Actifs

4. Les actifs de la débitrice sont les suivants:

(non vérifié – en milliers de \$)

	Valeur déclarée au bilan statutaire	Valeur réalisée à ce jour	Notes
Actifs à court terme	1 728	195	1
Équipements	195	0	2
Propriété intellectuelle	4 675	0	3
	6 598	195	4

Notes:

1. Les actifs à court terme sont principalement composés de stocks et d'encaisse.
2. Les équipements sont principalement composés de camions et d'outillage.
3. La propriété intellectuelle est principalement composée d'une trentaine de brevets, de processus, logiciels et bases de données.
4. Tous les actifs sont grevés en faveur des créanciers, détails au paragraphe 14 de la Section F.

SECTION C - Livres et registres, mesures conservatoires et exercice du commerce du failli

5. Le syndic a pris possession des livres et registres de la société.
6. Le syndic a pris possession des biens et en a fait effectuer l'inventaire. Les lieux sont sécurisés.
7. Le syndic a procédé à la redirection du courrier.
8. Des lettres ont été transmises à différents sous-traitants qui ont en leur possession des inventaires de la Débitrice.
9. Des lettres de collection ont été transmises aux clients.
10. Le syndic a ouvert un compte en fidéicommis à la Banque de Montréal.
11. Il n'y a eu aucun exercice du commerce par le syndic.

SECTION D - Procédures judiciaires

12. À la connaissance du syndic, il n'y a qu'une procédure légale en cours relativement au contrat de travail d'un ex-employé. Le syndic veillera à transmettre un avis de sursoir relativement à cette cause.

SECTION E - Réclamations prouvables

13. Les réclamations prouvables sont les suivantes :

(non vérifié – en milliers de \$)

	Tel que déclaré au livres et registres de l'entreprise	Reçu à date	Note
Créanciers privilégiés	0	262	1
Créancier garantis	9 058	8 399	2
Débetures convertibles – garanties	4 500	5 295	3
Créanciers ordinaires	<u>3 981</u>	<u>3 356</u>	
	<u>17 539</u>	<u>17 312</u>	

Notes :

- 1- La Débitrice a procédé à la mise à pied du personnel avant la date de faillite. Les salaires dus et les vacances accumulées ont été payés aux ex-employés. Les indemnités de mise à pied n'ont pas été payées et peuvent être sujet au programme de la LPPS.
- 2- Les créanciers garantis sont détaillés à la section F ci-après.
- 3- La Société a financé son développement en partie par l'émission de débetures convertibles. Ces dernières bénéficient également de garanties sur l'universalité des biens de l'entreprise.

SECTION F - Réclamations garanties

14. Les créanciers garantis sont les suivants :

Nature de la créance	Créanciers	Selon les livres et registres (note 1)	Nature de la garantie (note 2)
		(Milliers \$)	
Marge de crédit d'opération	Banque de Montréal	2 880	Universalité des biens meubles
Prêts à terme	Banque de Montréal	162	Crédits d'impôt pour la recherche et le développement
	Banque de développement du Canada	500	Universalité des biens meubles
	BDC – Capital	2 983	Propriété intellectuelle
	Investissement Québec	2 533	Propriété intellectuelle
		9 058	
Débiteures	BDC – Capital	2 125	Universalité des biens meubles
	Investissement Québec	2 125	Universalité des biens meubles
	GML	100	Universalité des biens meubles
	FR Capital	65	Universalité des biens meubles
	C3E	50	Universalité des biens meubles
	8777527 Canada inc.	25	Universalité des biens meubles
	Bryan Wallis	5	Universalité des biens meubles
	David Arsenault	5	Universalité des biens meubles
		4 500	
		13 558	

Note 1 : Selon les états financiers internes (non vérifiés) au 31 mars 2022.

Note 2 : Le syndic n'a pas encore obtenu d'opinion légale indépendante sur la validité des sûretés, ni quant au rang des créanciers.

SECTION G - Réalisation prévue et distribution projetée

15. Considérant que la valeur estimée des actifs (6,6M\$) serait inférieure au total des créances garanties (13,5M\$), le syndic n'anticipe aucune distribution aux créanciers ordinaires.

SECTION H - Transactions révisables et paiements préférentiels

16. Le syndic révisera les livres et registres et fera rapport aux inspecteurs, s'il y a lieu.

SECTION I - Autres sujets

17. Une société liée au syndic (MNP LLP) a agi en tant que vérificateur de la Société au cours des deux dernières années. Le syndic a consulté les principaux créanciers garantis pour les informer de cette situation et ces derniers ne se sont pas objectés à ce que le syndic agisse au dossier. Le syndic a divulgué ce conflit au Bureau du Surintendant des faillites et a obtenu une ordonnance de la Cour lui permettant d'agir dans le dossier.
18. Le syndic a procédé à un appel d'offres pour la vente des actifs. La date limite pour soumettre des soumissions est le 27 mai 2022 à 12h00 (midi).
19. Le syndic a fait publier l'avis de faillite dans le Journal de Montréal, édition du 23 avril 2022.
20. Le syndic verra à inscrire les employés éligibles au *Programme de Protection des Salariés* pour les salaires, vacances, préavis impayés, le cas échéant.
21. Les frais de la présente faillite seront payés à même la réalisation des actifs. Le syndic a reçu un dépôt de 25 000\$ de la Compagnie avant le dépôt de la cession.

FAIT À MONTRÉAL, ce 6^e jour de mai 2022

MNP LTÉE

En sa capacité de syndic à la faillite de
Effenco Development Inc.



Pierre Marchand, M.Sc., CPA, CMA, CIRP, LIT
Responsable de l'actif